

Objet : Opération « Avocat dans l'école » 2007
Réseaux : Tous
Niveaux et services : Fondamental
Période : Année scolaire 2006-2007

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement fondamental de la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement fondamental organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Pour information :

- Aux Associations de Parents ;

Autorités : Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Géraldine LARSY (geraldine.larsy@cfwb.be)

Renvoi(s) :

Nombre de pages : texte : p. 2

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Avocat dans l'école

Madame, Monsieur,

Voici 15 ans que, chaque année, l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone donne rendez-vous aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement primaire et secondaire et leur permet de rencontrer directement dans leur établissement scolaire des avocats qui, à travers leur vécu et leur expertise, peuvent mieux que quiconque les introduire aux réalités de l'univers judiciaire.

La pertinence de l'opération « Avocat dans l'école » est ainsi largement reconnue par le monde de l'enseignement.

L'école, lieu privilégié de l'apprentissage de la citoyenneté, doit en effet être un exemple en matière d'exercice du droit. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'elle s'est ouverte aux pratiques démocratiques en associant communautés éducatives et partenaires de l'école, et en initiant ainsi les élèves à une citoyenneté active. Cette participation à la prise de décision donne sens à la loi au sein de l'institution scolaire en termes de droits, mais aussi de devoirs.

Par ailleurs, et en débordant du strict cadre de l'école, qu'il s'agisse de l'application de la loi sur la compétence universelle, de dossiers douloureux et perturbants telle la disparition de Stacy et Nathalie, ou encore de l'intervention de la justice dans les conflits sociaux, les élèves sont quotidiennement amenés à s'interroger sur le rôle et le fonctionnement de la justice.

Or, la pratique a montré que les élèves ont souvent une vision mythique de l'institution judiciaire, teintée de fausses croyances et de fantasmes auxquels les fictions et une médiatisation grandissante ne sont pas étrangères.

Avec « Avocat dans l'école », les enseignants se voient offrir le concours d'un avocat bénévole qui va sensibiliser, pendant une ou deux heures, leurs élèves aux rouages de la justice, et plus largement, aux grands principes et acteurs d'un état de droit.

En termes simples et concrets, le praticien de la justice qu'est l'avocat démonte le fonctionnement complexe de l'institution judiciaire, les principes fondamentaux de notre démocratie ou encore l'élaboration d'une loi.

Il est important de souligner que l'avocat **adapte** son exposé au niveau des élèves et l'intègre dans le processus méthodologique de l'enseignant concerné, au travers d'exemples vécus et des échanges qui naîtront avec la classe.

Un support didactique a également été joint à la présente circulaire. J'espère qu'il suscitera votre intérêt pour l'accueil d'un avocat dans votre classe et qu'il sera un guide utile à la préparation de la venue de ce dernier.

Je vous invite par ailleurs à découvrir le site internet de l'opération www.avocatdanslecole.be qui pourra vous apporter des informations complémentaires de nature à préparer cette animation pédagogique.

Je salue l'offre récurrente de l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone et soutiens financièrement « Avocat dans l'école ».
Persuadée que vos élèves et vous tirerez un réel bénéfice de la venue d'un avocat dans la classe, je vous encourage à participer à cette opération.

Je vous remercie de votre collaboration et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mon dévouement sincère.

MARIE ARENA
Ministre-Présidente en charge de l'Enseignement obligatoire et de
Promotion sociale



**Ordre des barreaux
francophones et germanophone**

Madame, Monsieur le directeur,

Pour la 15^{ème} année consécutive, l'Ordre de barreaux francophones et germanophone organise l'opération « avocat dans l'école » pour les enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaire. Elle se déroulera du 1^{er} février au 15 mai 2007.

Comme vous le savez, l'objectif d' « Avocat dans l'école » est de faire découvrir aux enfants le monde de la justice, son fonctionnement, comment se déroule un procès... Il s'agit également de faire comprendre aux enfants à quoi sert la justice et de démystifier son image dans les médias.

Vous trouverez, en annexe de ce courrier, une circulaire de la **ministre-présidente de la communauté française Madame Marie Arena**, qui soutient activement notre opération.

Un dossier sur la justice conçu spécialement par le **Journal des Enfants** sera distribué aux enseignants et aux élèves pour accompagner la visite de l'avocat.

Comment s'inscrire ?

En renvoyant, avant le 20 janvier 2007, le formulaire ci-joint au responsable de l'opération pour votre arrondissement dont vous trouverez la liste en annexe.

Celui-ci désignera alors un avocat qui prendra contact avec le professeur et lui remettra une documentation supplémentaire.

Aux dates et heures convenues, l'avocat rencontrera **les élèves de 5^{ème} ou 6^{ème} primaire**, dans leur classe, et leur expliquera comment naît une loi, qui l'applique, quel est le rôle de la justice et des avocats, etc... il répondra à toutes les questions qui lui seront posées.

Faisant suite à la visite de l'avocat, un concours de dessin, sur le thème de la justice sera organisé par l'O.B.F.G. Un dessin par classe devra être adressé avant le 31 mai 2007 à

Avocat dans l'école 2007
O.B.F.G.
Avenue de la Toison d'Or, 65
1060 Bruxelles.

Pour préparer la visite, nous vous invitons à visiter, avec vos élèves, notre site internet : www.avocatdanslecole.be

N'hésitez pas à placer l'affiche ci-jointe dans vos locaux et à faire écho de cette opération, qui rencontre les préoccupations **conseil supérieur de la justice**.

Demeurant à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez recevoir et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre considération distinguée.

L'avocat conseille. L'avocat concilie. L'avocat défend.



Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique

Liste des responsables « Avocat dans l'école » 2007

| | | |
|---------------------------------|---|--|
| Responsable O.B.F.G. | Sibylle DECHAMPS | Av. de la Toison d'or – 65 - 1060 Bruxelles Tél. : 02/648.20.98 – Fax : 02/648.11.67 Courriel : sd.comm@avocats.be |
| ARLON | Me Joëlle SAUSSEZ | Rue de Diekirch, 62 - 6700 Arlon Tél. : 063/23.60.20 - Fax : 063/23.51.31 Courriel : jsaussez1@yucom.be |
| BRUXELLES | Mme Christine WEIRAUCH (secr. : Bénédicte Estiévenart) | Palais de Justice - 1000 Bruxelles Tél. : 02/508.63.74 - Fax : 02/508.64.53 Courriel : ordre@barreaudebruxelles.be |
| CHARLEROI | Me Emmanuelle ATTOUT | Rue du Parc, 42 - 6140 Fontaine l'Évêque Tél. 071/52.57.25 - Fax : 071/54 09 58 Courriel : e.attout@tiscali.be |
| DINANT | Me Marie-Paule HUSSIN | Rue Alexandre Daoust, 40 - 5500 Dinant Tél. : 082/67.91.10 - Fax : 082/22.63.18 Courriel : mp.hussin@skynet.be |
| EUPEN | Me HG. VEIDERS | Major Long-Strasse – 38 - 4780 Saint-Vith Tél. : 080/22.61.32 - Fax : 080/22.79.89 Courriel : hg.veiders@avocat.be |
| HUY | Me Julie ANDERNACK | Rue Gaston Grégoire, 16 - 4540 Amay Tél. : 085/31.50.01 - Fax : 085/31.50.01 Courriel : julie.andernack@skynet.be |
| LIEGE | Me Valérie GABRIEL | Quai G. Kurth, 12 – 4020 Liège Tél. : 04/344.96.39 – Fax : 04/344.08.64 Courriel : v.gabriel@avocat.be |
| MARCHE | Me Renaud DUQUESNE | Rue Victor Libert, 8 - 6900 Marche-en-Famenne Tél : 084/31.20.15 - Fax : 084/31.20.03 Courriel : rduquesne@bourgavocats.be |
| MONS | Me Bruno WAEGENAERE | Rue Père Damien, 1 - 7090 Braine-le-Comte Tél. : 067/56.12.13 - Fax : 067/56.09.91 Courriel : bruno.waegenaere@scarlet.be |
| NAMUR | Me Caroline QUOILIN | Place A. Ryckmans, 4 - 5000 Namur Tél. : 081/22.56.71 – Fax : 081/22.42.70 Courriel : c.quoilin@verschure.com |
| NEUFCHATEAU | Me Alexandre MIGNON | Avenue de la Gare, 42 - 6840 Neufchâteau Tél. : 061/27.88.78 - Fax : 061/27.90.91 Courriel : a.mignon@avocat.be |
| NIVELLES | Me Pierre STIERNET | Rue Lambert Fortune, 65 - 1300 Wavre Tél. : 010/81.50.98 - Fax : 010/22.86.13 Courriel : pierrestiernet@skynet.be |
| TOURNAI | Me Dominique JADOT | Grand Place, 83 G - 7900 Leuze Tél. : 069/66.66.00 – Fax : 069/66.66.01 Courriel : cbdj@skynet.be |
| VERVIERS | Me Marc GILSON | Avenue de Spa, 5 - 4800 Verviers Tél. : 087/22.20.74 - Fax : 087/23.03.86 Courriel : gilson.marc@skynet.be |

L'avocat conseille. L'avocat concilie. L'avocat défend.



Ordre des barreaux francophones et germanophone

« AVOCAT DANS L'ECOLE »
2007

Formulaire d'inscription

Ce document est à faxer avant le 20 janvier au responsable local du barreau de l'arrondissement judiciaire où se trouve l'école (cfr .liste jointe)

Date : / /

Ecole : Dénomination + adresse :

.....
.....
.....
.....

Téléphone : Fax :

Classe(s) : précisez le niveau (5° ou 6°primaire – 4° , 5° ou 6°secondaire), le nombre de classes et le nom du(des) professeur(s) + n° de gsm

.....
.....
.....
.....
.....

Si vous désirez la visite d'un avocat avec lequel des contacts ont déjà été pris, merci de le signaler. Nom de l'avocat déjà pressenti :

.....
.....

Préférence(s) quant aux jours et heures de visites :

.....
.....
.....

Personne de contact dans l'école + téléphone ou Gsm

.....
.....